

Saison
2015-2016

Vive la rentrée !

FLASH INFO N°1

Une nouvelle saison commence.

PREAMBULE

La saison 2014–2015 s'est achevée par l'assemblée générale (AG) le 20 Juin 2015 au travers de laquelle la convivialité s'est perpétuée comme chaque année. Le conseil d'administration sortant a été remercié ainsi que tous les encadrant et bénévoles pour les efforts effectués pendant la saison 2014-2015. Le nouveau conseil d'administratif a été voté suivi d'un repas festif qui s'est prolongé dans la soirée avec un peu de musique.

Le nouveau conseil d'administration (CA) a tenu deux réunions pendant l'été afin de constituer l'organisation de la nouvelle saison 2015-2016 (*nous remercions Sylvain DELMAS de nous avoir reçu chez lui*). D'autres réunions ont été établies (*soit par mail, soit en comité restreint*) pour finaliser les objectifs des commissions et les manifestations de début de saison.

Mais avant de vous exposer les grandes lignes de cette saison, voici d'abord la constitution du nouveau CA et de leurs fonctions au sein de celui-ci pour 2015-2016.

- Le Bureau :

Le Président : **Alexandre BLASCO**

Le vice Présidente : **Philippe ROCHER**

Le Trésorier : **Olivier DELAGE**

La Trésorière Adjointe : **Isabel BONAFONTE OTIN**

Le Secrétaire : **Jean-Marc VIVET**

Le Secrétaire Adjoint : **Benoit MOUTIER**

La première réunion débuta par le mot d'accueil du président :

« Je suis ravi d'être parmi vous ce soir, tous réunis pour débiter ensemble une année 2015-2016 que j'espère de grande qualité.

Je tiens tout d'abord à remercier la précédente équipe qui a œuvré encore très dur cette année pour faire que le club progresse et qu'il soit en bonne santé financière.

Nous venons de clore la saison 2014-2015, de la plus belle façon qui soit, d'une part avec une AG très réussie à Fabrègues, et d'autre part, lors d'un superbe WE en Espagne, où les fondamentaux du club ont trouvé à s'exprimer :

- Des plongeurs de tous niveaux, certifiés et heureux de l'être, qui ont pu se mouvoir dans des eaux cristallines,
- des encadrants, dévoués, qui les ont accompagnés pour que ce moment soit pleinement savouré.
- des copains, qui se sont réunis, à l'occasion d'un WE pour partager des moments sympas de convivialité.

Voilà ce qui constitue l'ADN du CESAM et ce que je vous propose de faire perdurer tout au long de l'année. Peut- être avec des modalités différentes, mais toujours dans ce même esprit.

Ensemble, nous formons le CA du CESAM, cela signifie que nous serons amenés à statuer sur les questions fondamentales d'administration du club qui ne relèvent pas spécialement des pouvoirs de l'AG.

Pour cela nous nous réunirons a minima 3 fois dans l'année, sachant que les statuts prévoient la possibilité qu'un quart des membres puisse le convoquer obligatoirement (Art 21). Un ODJ sera établi avant toute réunion et les membres auront à se positionner sur les questions soulevées dans l'ODJ, à la majorité des personnes présentes, sur la base d'un quorum de la moitié des membres (8 pers minimum) – Cf Art. 22-.

Il va de soi que toutes les questions d'organisation, et notamment toutes celles qui découlent d'application et de mise en œuvre de principes entrant dans le cadre de la politique générale actée en Conseil, ne vont pas forcément passer par devant le CA. Le Bureau, que vous avez élu, sera donc là pour faire vivre le club dans ses décisions régulières. Ce n'est pas dans le but de confisquer le pouvoir, loin de là et vous le verrez d'ailleurs dans les propositions d'organisation que nous allons faire, mais bien dans le souci de gagner en efficacité dans le fonctionnement au quotidien, sachant que toutes les décisions prises, vous seront rapportées lors du prochain CA.

L'idée est donc bien qu'ensemble, nous amenions ce club de qualité encore plus loin et que nous portions haut et fort ses valeurs tout au long de cette nouvelle année.

Je suis personnellement ravi de pouvoir faire cela avec vous et je vous suis reconnaissant de m'avoir assuré de votre confiance pour représenter le club sur cette nouvelle saison.

Merci à toutes et tous. »

Après le rappel traditionnel des règles du bureau, le souhait du président est d'établir des commissions gérées par des responsables. Cela permet de répartir équitablement toutes les tâches liées à un club tout en gardant une cohésion entre l'ensemble du CA.

Il a été déterminé à l'unanimité la nécessité d'avoir deux représentants par commission.

- Les commissions du Conseil d'Administration :

Responsables de la commission Technique : Olivier NICOLAS et Benoit MOUTIER

La Commission gère l'enseignement et tous ce qui en découle (*encadrants, formation, CODEP, etc....*), ainsi que la partie technique des séances piscine (*surveillant de bassin, organisations des lignes d'eaux, etc.....*) avec l'aval du bureau pour tous les choix stratégiques.

Le Président a demandé à la Commission d'établir au plus vite son groupe technique d'encadrants afin d'établir les faisabilités pour la rentrée et connaître le potentiel en matière de disponibilité au vue des formations, des séances fosse et de sortie mer. La commission est en train de se mettre en place.

Le groupe technique est ouvert à tout encadrant certifié par la FFESSM, ou ayant une aptitude certifiée pour encadrer dans le milieu aquatique.

Responsables de la commission Matériel : Jérôme DALEGRE et Alain Jean CORMIER

La Commission gère l'ensemble du matériel appartenant au club ainsi que tout matériel louer par le club (*et non des adhérents*) sur des spécificités. Etant entendu que le matériel évoqué ne concerne exclusivement que celui servant dans le cadre de la plongée. Elle détermine les besoins à venir et les rebus à effectuer avec, comme toutes les commissions, l'aval du bureau à recueillir pour tous les choix stratégiques.

Responsables de la commission Festivités : Célia GIANNUZZI et Sylvain DELMAS

La Commission gère l'ensemble des festivités du club ainsi que le matériel utilisé pour celles-ci. Elle détermine les besoins et la pérennité des stocks, bien-sur avec l'aval du bureau pour tous les choix stratégiques.

Le Président a insisté pour que la convivialité (*donc festivités*) se manifeste en priorité après les séances de piscine (*point de rassemblement le plus important*). Il a donc demandé à la Commission de commencer à lister l'ensemble des fêtes et autres manifestations pour la saison. Les anniversaires ont été suggérés comme nouvelles manifestations en les regroupant par mois ou signe zodiacal.

Responsables de la commission Communication Multimédia : Florent JOLY, Jean-Paul PLAN et Jean-François RONDAN

La Commission gère l'ensemble des communications et du multimédia (*interne et externe*) du club, ainsi que le site internet du club. Elle détermine les besoins et représente le club avec le Président lors de manifestations avec les instances politiques. Elle a en charge la recherche de subventions et de tous moyens permettant l'apport de fonds au club, toujours avec l'aval du bureau pour tous les choix stratégiques.

Sont retenus dans un premier temps : La réalisation des tee-shirts du club pour le début de la saison, les contacts avec les instances pour la journée des portes ouvertes.

Responsables de la commissions Sortie club : Lionel BRAZIER

La Commission gère l'ensemble des sorties club, conseille et aide les organisateurs de la sortie dans leurs démarches, planifie pour éviter des chevauchements avec d'autres sorties ou manifestations. Le recouvrement des fonds auprès des adhérents reste en revanche à la charge des organisateurs. Elle doit suivre les sorties et établir, avec l'aide des organisateurs, un compte-rendu dont le descriptif sera déterminé lors de la prochaine réunion entre cette Commission et le Bureau. Elle aussi, aura pour charge d'avoir l'aval du bureau pour tous les choix stratégiques.

Lionel a pour charge de trouver un partenaire pour cette Commission. Le CA espère au travers de cette commission permettre à tout un chacun d'organiser des sorties club

Responsables de la commissions Découvertes aquatiques : Alexandre BLASCO, Benoit MOUTIER et Jean-Marc VIVET

Des séances de mixité de Niveau au travers de thèmes seront instaurées afin de rapprocher les adhérents au delà de part leur Niveau. Des séances d'apnées seront reproduites pour la saison 2015-2016. Il est déterminé que ces séances font partie qu'un complément à la plongée subaquatique et en un aucun cas ne peuvent être référencé comme une formation à part entière.

Des séances d'initiation à la PSP et de hockey selon les moyens (**matériel acheté par le club**) et la débrouille vont faire partie des thèmes pour la mixité cité ci-dessus.

Les présentations étant faites, nous comptons sur vous tous pour être encore nombreux, volontaires et motivés, pour les plongées comme pour les apéritifs, et ce pendant toute la saison qui commence.

ORIENTATIONS POUR LA SAISON 2015-2016

Lors de l'AG, il a été déterminé que la cotisation partie CESAM serait identique à la saison précédente ainsi que les nombres d'adhérents au club.

Concernant les formations :

Le président souhaite (*surtout pour le NI*) établir en fonctions des assimilations et des aisances des validations tous au long de la saison afin de chacun puisse évoluer à son rythme. Cela demande une coordination et une disponibilité des encadrants (*internes et externes si besoin*), une gestion et un suivi des responsables de la commission Technique.

- **NI** : La formation NI des nouveaux arrivants est maintenue au nombre de 10 élèves.
- **NII** : La formation NII est maintenue même si actuellement aucun candidat n'est inscrit.
- **NIII** : Normalement, pas de formation pour cette saison. Mais en cas de, le CESAM établira des accords avec des structures externes.
- **NIV** : Pas de formation au sein du club, ni au CODEP.
- **RIFAP** : N'ayant pas de niveau NIII et NIV, le RIFAP n'est pas une priorité du club cette saison.
- **NE1** : En contrepartie du niveau NIV (*exclus par le CODEP cette saison*), Le CESAM ouvre une session NE1 à ses adhérents. Validez votre inscription rapidement car le nombre de places est limitée (*Contactez la commission technique, mail ci-dessus*).

Pour finir et en fonction des disponibilités, il sera encore possible d'acquérir cette saison des connaissances (*peut-être validé par des brevets*) en **apnée**.

Concernant les sorties mer :

Le président souhaite permettre à tout adhérent de pouvoir organiser une sortie en mer sans que cela soit un chemin de croix. D'où la commission Sortie en mer.

Pour les sorties en mer se référer au calendrier (*voir ci-dessous*).

Comme chaque saison, le club dénombre plus de plongeurs susceptibles d'être encadrés que d'encadrants. L'encadrement des plongées sera organisé au mieux en fonction des disponibilités de chacun et du nombre de plongeurs non autonomes et sera supervisé en articulation entre la commission Sortie en mer et la commission Technique pour que tout le monde y trouve son compte.

Concernant les sorties autres et festivités :

Le président souhaite perdurer et privilégier la convivialité dans le club. Donc toutes les activités extra-plongées habituelles (apéro, repas, raquettes, randonnées aquatiques et autres...) sont maintenues, voire de nouvelles ajoutées.

POINTS PRATIQUES

Rentrée CESAM 2015-2016 :

La première séance de piscine est le : **Mercredi 16 septembre à 19h45**

Adhésion CESAM 2015-2016 :

Comme l'année passée, l'adhésion au club sera composée de :

- La **cotisation** (*accès à la piscine, entretien du matos et convivialité*), inchangée cette saison : **115,00 €**
- **Un package formation niv1 à 150€ comprenant les passeport et autre ainsi que trois sorties fosses et deux sortie mer**
- La **licence fédération FFESSM** : **38,59 €**
- Soit un total de **154 €** auquel pourra s'ajouter une assurance : facultative (*toutes les infos vous seront communiquées lors de la rentrée*).
- Les **assurances fédération LAFOND** : Le prix des assurances varie entre **20,00 €** et **82,50 €** selon les options choisies..

Dossiers d'inscription :

Les dossiers d'inscription vous seront envoyés par mail à la rentrée, mais seront disponible aussi près du bassin ou sur notre site internet <http://www.cesam-plongee.fr/> Nous comptons sur vous pour une inscription, idéalement dans le courant du mois d'octobre. Préparez votre certificat médical d'ici là.

Organisation des sorties :

Des sorties, à la journée ou au week-end, vous seront proposées par mail et sur le site internet <http://www.cesam-plongee.fr/> tout au long de l'année. Inscrivez-vous vite : les premiers inscrits seront les premiers à plonger ! Vous êtes cordialement invités à organiser vous aussi des plongées pour en faire profiter tous les adhérents.

Nous vous rappelons, pour des raisons de réservations, que toutes les sorties devront être soldées avant le départ. Suivant les montants, le paiement pourra se faire en plusieurs fois.

Les sorties extérieures sont faites sous l'égide du Club. A ce titre, les sorties du Club sont réservées aux **adhérents du CESAM** à jour de leur cotisation (*LICENCE 2015-2016 et adhésion club*) avec un **certificat médical datant de moins d'un an** (*à avoir sur vous pour les plongées*). L'assurance complémentaire n'est pas obligatoire mais fortement recommandée.

Gestion du matériel :

Les stabs et détendeurs pourront être loués au club, uniquement pour des sorties CESAM, pour 2,00 € par élément et par sortie (*prix inchangé*).

Les blocs restent à la piscine. Ils pourront exceptionnellement être loués (2,00 €) pour des plongées du bord organisées par le club.

Informations diverses

Les informations du club sont toujours disponibles sur le site internet <http://www.cesam-plongee.fr/> et mises à jour assez régulièrement.

Vous pourrez y retrouver les derniers flashes, les actualités du club, le calendrier des sorties et des festivités avec des liens vers les infos pratiques, les photos des sorties...

Vous y trouverez également tous les liens « Doodle » pour les inscriptions. Il est important de bien les utiliser, c'est interactif et on peut y laisser des commentaires.

Le site est à consulter sans modération !!!

Sachez que vous pouvez aussi retrouver le club sur **Facebook** (CESAM Plongée).

Voir agenda page suivante...

AGENDA

Saison 2015-2016 – 1^{er} Trimestre


SEPTEMBRE	
M	1
M	2
J	3
V	4
S	5 M - Journée « PORTES OUVERTES » à la piscine
D	6
L	7
M	8
M	9
J	10
V	11
S	12 F - Formation NITROX de base - Extérieur
D	13 M - Journée « FOIRE AUX ASSOCIATIONS » à Antigone
L	14
M	15 R - Réunion du CA
M	16 P - Séance n°1 - Retrouvaille du club
J	17
V	18
S	19
D	20
L	21
M	22
M	23 P - Séance n°2 - Baptême Nouveaux Arrivants
J	24
V	25
S	26 S - Porquerolles : 3 plongées tous niveaux ; 14 Plongeurs (260€ par pers.) / 3 Accompagnants (156€ par pers.)
D	27
L	28
M	29
M	30 P - Séance n°3 - Baptême

 Vacances scolaire Zone C

 Jours fériés en dehors des W-Ends

 Week-end

 anniversaires

 P - Séance piscine CESAM

 F - Séance fosse à NIMES


 M - Manifestation CESAM

 S - Sortie plongée CESAM

Voir Octobre page suivante...

OCTOBRE	
J 1	
V 2	
S 3	
D 4	S - Plongée des nouveaux arrivants + M - Soirée
L 5	
M 6	
M 7	P - Séance n°4
J 8	
V 9	
S 10	
D 11	
L 12	
M 13	
M 14	F - Fosse n°1 & P - Séance n°5
J 15	
V 16	
S 17	
D 18	
L 19	
M 20	
M 21	P - Séance en attente d'acceptation
J 22	
V 23	
S 24	
D 25	
L 26	
M 27	
M 28	P - Séance en attente d'acceptation
J 29	
V 30	
S 31	

 Vacances scolaire Zone C

 P - Séance piscine CESAM

 Jours fériés en dehors des W-Ends

 F - Séance fosse à NIMES





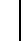
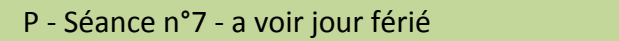






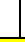







 Week-end


 M - Manifestation CESAM

 anniversaires

 S - Sortie plongée CESAM

Voir Novembre page suivante...

NOVEMBRE	
D 1	
L 2	
M 3	P - Séance n°6    
M 4	
J 5	
V 6	
S 7	
D 8	
L 9	
M 10	
M 11	P - Séance n°7 - a voir jour férié    
J 12	
V 13	
S 14	
D 15	
L 16	
M 17	
M 18	F - Fosse n°2 & P - Séance n°8    
J 19	M – Arrivée du Beaujolais nouveau  
V 20	
S 21	
D 22	S - Validation NI et tous niveaux ; 0 Plongeurs (€) / 0 Accompagnants (€)
L 23	
M 24	
M 25	P - Séance n°9     
J 26	
V 27	
S 28	
D 29	
L 30	

 Vacances scolaire Zone C

 Jours fériés en dehors des W-Ends

 Week-end

 anniversaires

 P - Séance piscine CESAM

 F - Séance fosse à NIMES

 M - Manifestation CESAM

 S - Sortie plongée CESAM

Bonne rentrée à toutes et à tous

Le Bureau